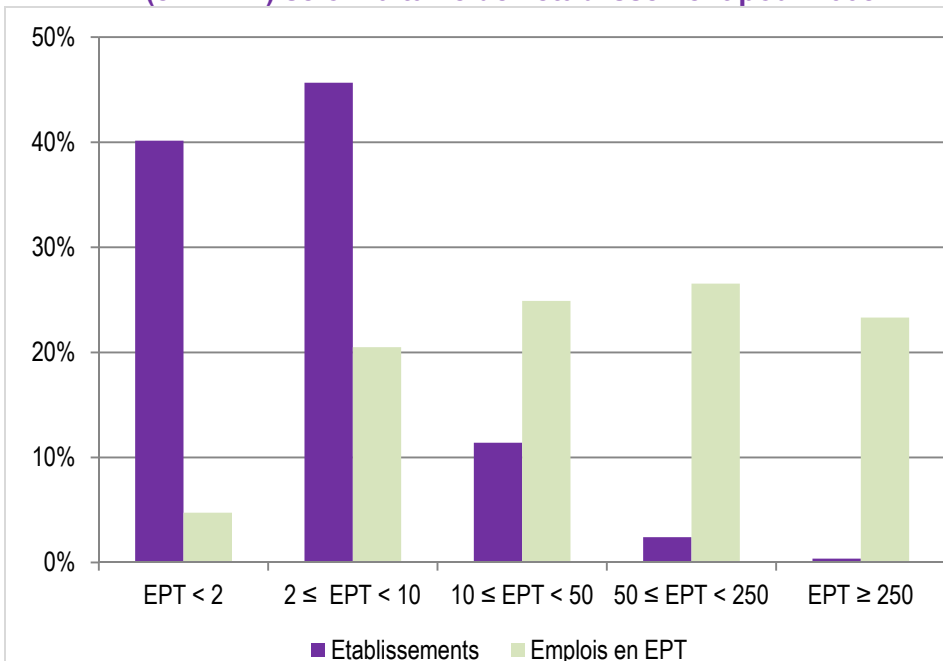


LE TISSU ÉCONOMIQUE MUNICIPAL EN 10 FICHES

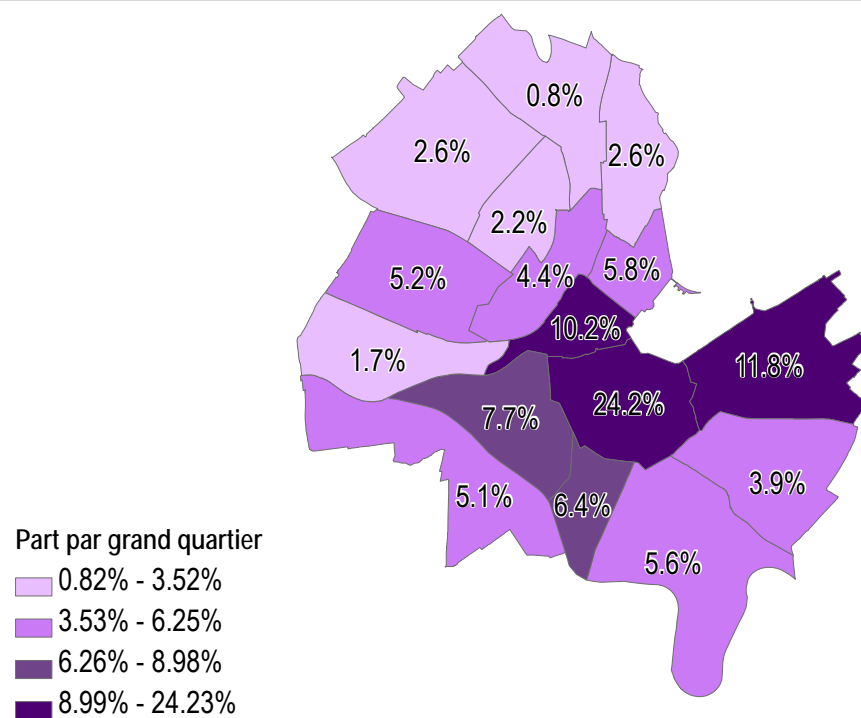
FICHE 6 : LES TAILLES D'ÉTABLISSEMENTS ET LES TAUX D'OCCUPATION

Distribution du nombre d'établissements et du nombre d'emplois (en EPT*) selon la taille de l'établissement pour 2008



* Voir la note méthodologique pour plus de détails sur la taille des entreprises et la définition des emplois en équivalent plein-temps (EPT)

Répartition des emplois (tous taux d'occupation confondus) dans les micro-établissements (≤ 10 EPT) par grands quartiers en 2008

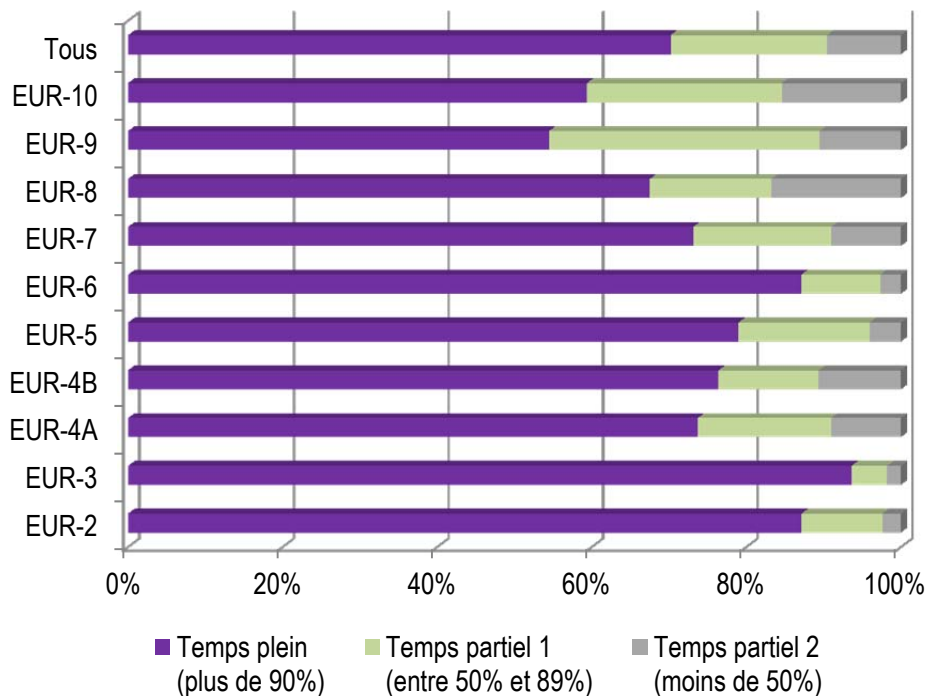


Source des données : Recensements fédéraux des entreprises 2001 et 2008

Commentaires

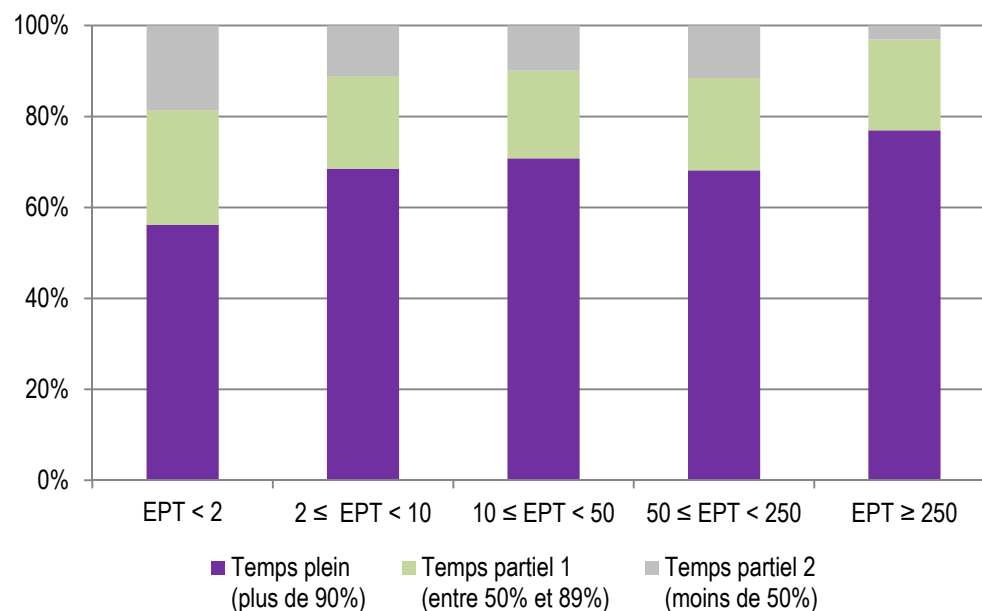
- Les micro-établissements (i.e. moins de 10 emplois en EPT) représentent en 2008 près de 86% de tous les établissements de la commune mais « seulement » un quart du potentiel d'emplois, tout comme les grands établissements (i.e. ≥ 250 EPT). La moitié des emplois totaux est donc recensée dans les petits et moyens établissements (entre 10 et 250 EPT).
- Le grand quartier de Cité-centre abrite 24% de l'ensemble des emplois dans les micro-établissements. Toutefois, c'est dans les grands quartiers de Saint-Jean – Aire et des Eaux-Vives que la proportion d'emplois dans les micro-établissements est la plus élevée (plus de 40% des emplois effectifs dans ces quartiers).

Répartition du taux d'occupation selon le secteur d'activité* en 2008



- Voir la note méthodologique pour une définition plus précise des secteurs d'activités

Répartition du taux d'occupation selon la taille de l'entreprise en 2008



Source des données : Recensements fédéraux des entreprises 2008

- Durant cette période, le nombre total d'emplois à temps partiel a connu une hausse relative de 24.4%, passant de 34'547 en 2001 à 42'983 en 2008. Cette augmentation est quatre fois supérieure à celle observée sur les emplois à plein-temps (+5.6%). Ainsi, les temps partiels (taux d'occupation < 90%) ont significativement augmenté leur poids dans l'emploi total, passant de 26.5% à 29.8% entre 2001 et 2008.
- Les taux d'occupation varient sensiblement entre les secteurs d'activité : dans l'industrie (EUR-2), la construction (EUR-3) et les activités financières et d'assurance (EUR-6), la proportion d'employés à plein-temps est supérieure à 80% en 2008. Par opposition, c'est dans le secteur de l'administration publique (EUR-9) que l'on trouve la proportion la plus élevée (45.5%) d'employés à temps partiels (taux d'occupation < 90%).
- Les secteurs EUR-8 et EUR-10, qui comprennent notamment les établissements qui offrent des services aux entreprises et aux personnes, affichent la part la plus importante d'employés à taux d'occupation inférieur à 50% (temps partiel 2).
- La répartition des taux d'occupation selon la taille de l'entreprise illustre que c'est dans les micro-micro-établissements (EPT < 2) que l'on trouve la plus grande proportion d'emplois à temps partiels.